

Toulon, le 20 FEV 2023

Hubert FALCO  
Président de Toulon Provence Méditerranée

À

Madame la Présidente  
Tribunal Administratif de Toulon  
5 rue Racine  
83 000 TOULON

**Direction Générale des Services**

Valérie PAECHT  
Directeur Général des Services

**Direction Générale Adjointe des Services  
Développement Durable et Valorisation du Territoire**  
Christine MORICE – DGAS

**Direction de la Planification Territoriale et des Projets Urbains**  
Aurélié MEYER – Tél. : 04 94 36 48 54

Affaire suivie par  
Inès GUILLIER – Chef de service  
[iquillier@metropletpm.fr](mailto:iquillier@metropletpm.fr)

**N/REF:** DPTPU HF/VP/CM/AM/IG. n°33-2023

**OBJET:** Enquête publique portant sur la déclaration de projet n°2 relative au projet de pôle de valorisation des déchets valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme du Pradet - Désignation du Commissaire-Enquêteur

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de vous informer que la Métropole Toulon Provence Méditerranée a décidé d'engager la procédure de déclaration de projet n°2 relative au pôle de valorisation des déchets valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme du Pradet.

Vous trouverez en pièce jointe le lien vers le projet de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme :

<https://we.tl/t-oq8LQhqRvn>

Conformément à l'article R123-5 du Code de l'Environnement, je sollicite de votre part la désignation d'un Commissaire-Enquêteur en vue d'ordonner la mise à enquête publique de déclaration de projet n°2 valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme. Cette enquête pourrait débuter le 27 mars 2023 et se terminer le 27 avril 2023.

La présence en mairie du Commissaire-Enquêteur en vue de recevoir le public sera fixée en accord avec ce dernier.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,  
Par délégation,  
**Christine MORICE**  
Directeur Général Adjoint des Services  
Toulon Provence Méditerranée

